

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 03 février 2017

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/01/2017

*L'an deux mille dix-sept et le trois février l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Norbert ETIENNE*

Présents : 32

Dont Présents non
votants : 4

Représentés : 1

Votants: 29

Pour: 29

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSCH, Claudine BOUSQUET, Francis BOUTES, Josian CABROL, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Robert SOUQUE

Représentés: Philippe VIDAL par Marie-Pierre PONS

Présents non votants : Jean-Pierre BARTHES, Luc GUIRAUD, Alain MOULY, Bernard SALLETES

Excusés: Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Catherine REBOUL

Absents:

Objet: Election du Président

La séance d'aujourd'hui est consacrée à l'élection du Président et des membres du Bureau.

A partir de l'installation de l'organe délibérant et jusqu'à l'élection du président, les fonctions de président sont assurées par le doyen d'âge (art. L.5211-9 du CGCT).

Le doyen d'âge procède à l'appel des nouveaux élus titulaires par rang d'âge, et à la lecture de la liste des délégués suppléants par rang d'âge également.

Délégués titulaires et suppléants désignés par les établissements publics de coopération intercommunale membres du syndicat mixte :

SOUS-PRÉFECTURE
REÇU LE

14 FEV. 2017

SERVICE COURRIER

Liste des nouveaux élus et délégués par rang d'âge

Elus titulaires

1	Norbert ETIENNE	24/09/1941
2	Roland BASCOUL	18/11/1941
3	Bernard VIDAL	29/08/1943
4	Claudine BOUSQUET	25/06/1944
5	Kléber MESQUIDA	03/08/1945
6	Yves FRAISSE	10/04/1946
7	Jean ARCAS	15/12/1946
8	Gérard BARO	02/12/1947
9	Jean-Pierre BERRAUD	09/04/1948
10	Yvan CASSILI	26/08/1950
11	Daniel GALTIER	06/12/1951
12	Yves ROBIN	08/12/1951
13	Bernard BOSC	16/01/1952
14	Francis BOUTES	23/04/1952
15	Marie-Aline EDO	18/12/1952
16	Martine OLMOS	13/08/1953
17	Josian CABROL	03/07/1955
18	Catherine REBOUL	27/03/1956
19	Marie PASSIEUX	04/05/1956
20	Jean-Noël BADENAS	24/12/1956
21	Jean-Luc FALIP	14/02/1958
22	Martine GIL	16/09/1958
23	Elisabeth DAUZAT	22/12/1959
24	Marie-Pierre PONS	12/06/1961
25	Luc SALLES	19/04/1962
26	Hedwige SOLA	18/10/1962
27	Sylvie QUEROL	30/07/1963
28	Philippe VIDAL	01/12/1963
29	Christophe MORGO	28/02/1965
30	Jean-Christophe PETIT	27/10/1968
31	Pierre POLARD	16/10/1971
32	Vincent GAUDY	12/01/1973
33	Julie GARCIN-SAUDO	13/08/1977
34	Audrey IMBERT	27/09/1978

Délégués suppléants

1	Louis VILLARET	24/08/1939
2	Anne-Marie CAUVY	06/02/1943
3	Bernard SALLETES	10/09/1947
4	Claude BARRAL	19/10/1947
5	Alain MOULY	17/03/1948
6	Franck LIGNON	16/04/1948
7	Jean-Louis LAFAURIE	16/06/1948
8	Philippe TAILLAND	26/01/1949
9	Alain SICILIANO	08/02/1949
10	Michel SALLES	02/12/1949
11	Jean-Pierre BARTHES	27/05/1950
12	Francis BARSSE	23/10/1950
13	Gérard GLEIZES	21/01/1951
14	René CAUQUIL	01/03/1952
15	Guy ROUCAYROL	11/04/1952
16	Robert SOUQUE	04/06/1952
17	Jean-Marie MILHAU	23/08/1952
18	Yvon PELLET	22/09/1952
19	Dominique NURIT	26/09/1955
20	Michel KINDIG	24/10/1955
21	Pierre BARDY	28/07/1956
22	Michel FARENC	24/12/1956
23	Bernadette VIGNON	28/06/1957
24	Pierre BOULDOIRE	28/08/1957
25	Sylvie PRADELLE	31/01/1958
26	Bernard ROUANET	18/05/1959
27	Claudine VASSAS MEJRI	01/02/1961
28	Marylène FAIVRE	09/10/1961
29	Nicole MORERE	31/01/1962
30	Françoise PLANET	09/06/1962
31	Luc GUIRAUD	09/05/1965
32	Renaud CALVAT	15/07/1970
33	Jérôme ROGER	19/10/1970
34	Isabelle GIL	22/11/1975

Vérification du quorum.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le Président déclare installé dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical les élus figurant sur les listes dont il vient d'être donné lecture.

Il convient maintenant de désigner un conseiller titulaire en tant que secrétaire de séance. Le Président propose, selon l'usage, la candidature du benjamin de l'assemblée, qui est en l'occurrence : Julie GARCIN-SAUDO

Le comité syndical procède aux opérations de vote, à bulletin secret, pour l'élection du Président.

Il convient de désigner deux scrutateurs. Le Président propose au comité syndical le « vice-doyen » et le « vice-benjamin ».

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE

14 FEV. 2017

SERVICE COURRIER

Messieurs Roland BASCOUL et Jean-Christophe PETIT avec l'accord du Président sont désignés scrutateurs.

Conformément aux articles : L.2124-4, L.2124-7, L.2122-8, L.5211-8, L.2122-9, L.2122-5 et L.2122-6 du Code Général de Collectivités Territoriales auxquels renvoient les articles L.5211-1 et L.5211-2 dudit code, le comité syndical procède à l'élection du Président, et le doyen d'âge appelle maintenant les candidats à se faire connaître.

1- APPEL A CANDIDATURES

Il est fait appel à candidatures :

Une seule candidature est proposée :

M. Jean ARCAS

Le Président invite chaque membre du Comité Syndical, à l'appel de son nom, à mettre, dans l'urne son bulletin de vote (écrit sur papier blanc).

Il demande au secrétaire de procéder à l'appel.

2- OPERATIONS DE VOTE DU PRESIDENT

Les scrutateurs vont procéder au dépouillement en utilisant les feuilles de dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 00

Nombre de suffrages exprimés : 29

Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

M. Jean ARCAS ; 29 voix

M. Jean ARCAS ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin est proclamé Président et immédiatement installé.

Le doyen d'âge l'invite donc à présider la suite de la séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Pons-de-Thomières le 03 février 2017

Le Président,

Jean ARCAS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 13/02/2017
et publié ou notifié
le 13/02/2017

SOMME DE BREVETURE
REÇU LE
14 FEV. 2017
SERVICE COURRIER

